

LIPHA NEXUS

ÉDITORIAL



Doctoriales 2027 : une journée d'études organisée pour les doctorant.e.s par les doctorant.e.s

Le LIPHA organise chaque année une journée consacrée à la présentation des travaux de ses doctorantes et doctorants. Le format de ces doctoriales a pu évoluer d'année en année.

Au printemps 2025, un petit groupe formé autour de Lucile Bourré, doctorante en science politique, et accompagné par notre collègue Raphaëlle Parizet, a pris en charge l'organisation de l'évènement sous la forme d'une journée d'étude thématique. Un appel à communication a été lancé, auquel des doctorantes et doctorants du LIPHA, mais aussi venant d'autres laboratoires, ont répondu.

Ce fut une grande réussite. La thématique « Gouverner les transformations, transformer les gouvernements » a réuni quinze intervenants dont sept membres du LIPHA et huit doctorantes et doctorants venant d'autres laboratoires.

En 2026 le choix a été fait de rester sur un format « interne » et non thématique, pour permettre à toutes les doctorantes et tous les doctorants du LIPHA qui le souhaitent de participer. Ainsi, en ce qui concerne l'équipe Ethique et Politique, en juin dernier, plusieurs doctorant.e.s ont pu présenter tantôt l'avancée de leur travail de thèse tantôt des travaux parallèles sur des aspects connexes mais présentés comme des détours féconds permettant d'opérer des clarifications nécessaires. D'une part, N. Lapara, E. Wandji, F. Senninger ont pu revenir sur les aspects les plus significatifs de leur première année de recherche. De l'autre, T. Le Quan Phong, a proposé de défricher une question nouvelle, celle des rapports entre "moralité et immoralité collective ».

L'apport de cette journée a également résidé dans le fait que certains doctorants ont pu découvrir qu'ils ou elles travaillaient sur les mêmes thématiques que d'autres mais en mettant en œuvre des approches disciplinaires ou des cadres conceptuels différents, quoique souvent complémentaires et sources d'enrichissement réciproque. Par exemple, N. Lapara - qui travaille en philosophie de l'économie sur les dons d'organe - et O. Aroul - dont l'intervention de politiste portait sur les « Politiques publiques des greffes d'organes en France » et sur une analyse critique de la transformation de l'État sanitaire - ont pu confronter et mettre à l'épreuve leur regard respectif tantôt par des apports empiriques tantôt par le déploiement d'une exigence conceptuelle et normative. De même, la question du sens et de la place de l'égoïsme dans la vie morale a été clairement traitée de manière transversale aussi bien par T. Le Quan Phong sur l'immoralité collective, par N. Lapara sur l'égoïsme opposé à l'altruisme et enfin par F. Senninger au sujet des limites et des apports de la séduction dans le domaine de l'éthique et du politique. Ce faisant, chacun a sa manière a pu donner une forme concrète et incarnée, au ras des pratiques ordinaires de recherche à l'œuvre dans notre laboratoire, à l'idée d'interdisciplinarité.

Les discussions au sein de la direction et au cours de la dernière assemblée générale du 28 mai nous amènent à proposer un nouveau modèle qui tire le meilleur parti de ces deux expériences contrastées.

Les doctoriales auront lieu chaque année au printemps et parce que l'organisation même de l'évènement fait partie du métier de chercheur, elles seront organisées par des doctorantes et des doctorants du LIPHA. En particulier, celles et ceux qui ont obtenu un financement et qui seront en deuxième année de thèse devront prendre l'initiative de cet exercice formateur en créant dès le mois de septembre un comité d'organisation et un comité scientifique. Elles et ils seront accompagnés pour cela par des enseignants-chercheurs.

Ces doctoriales nouvelle formule comporteront deux volets. Un premier volet sera consacré à une thématique choisie par le comité scientifique et qui fera l'objet d'un appel à communications largement diffusé. Un second volet permettra aux doctorantes et doctorants du LIPHA qui le souhaitent de présenter un travail issu de leur thèse, quelle qu'en soit le thème, et de le voir discuté par des membres du laboratoire.

Nos doctoriales pourront ainsi offrir un moment convivial et d'échanges entre chercheur.e.s et doctorant.e.s de chez nous et d'ailleurs, tout en satisfaisant aux exigences d'une véritable journée d'étude.

David Smadja et Sylvie Thoron

SOMMAIRE

La nouvelle équipe de rédaction du LIPHA a le plaisir de vous présenter le second numéro du nouveau support trimestriel, reflet de la vie des deux équipes du laboratoire.

Que les contributeurs et contributrices de ce premier numéro soient remercié.e.s pour avoir répondu à la demande et pour leur soutien à la nouvelle équipe de rédacteur, rédactrices.

- EDITO/ DOCTORIALES 2027 : DAVID SMADJA ET SYLVIE THORON
- ELSE : SYLVIE THORON
- PORTRAIT DE FOUAD EL HADDAD, équipe 1 : NOHAM SETT'BON
- PORTRAIT D'EMILIE FRENKIEL, équipe 1 : NOHAM SETT'BON
- DOSSIER SPECIAL DROIT PUBLIC ET IA : RANIA SHAH
- EVENEMENTS équipe 2
- PORTRAIT DE DOCTORANTE DE L'équipe 1 : HAMIDA BERRAHAL
- RÉSUMÉS DE THESE : JUVENAL ET SOUKAINA NOUS RÉSUMENT LEUR THÈSE
- UNE LYCEENE EN IMMERSION : MELISSA, STAGIAIRE



Ce périodique
reflète la dynamique
du laboratoire à
travers les mots, les
visages et les clichés
du quotidien de nos
deux équipes

WHAT ELSE à L'IEP de FONTAINEBLEAU ?



ELSE est L'école d'été de l'EcoLe Socio-Environnementale

S'il est généralement admis que la thèse est disciplinaire, les enjeux socio-environnementaux ne le sont pas. L'école d'été ELSE convoque l'ensemble des sciences humaines et sociales pour les éclairer. Les appels à communication présentent les questions telles qu'elles sont débattues dans l'espace public, sans s'appuyer spécifiquement sur une littérature, pour permettre à chacun d'y reconnaître ses propres objets, terrains et problématiques.

Sans sacrifier la rigueur commune à toutes les disciplines et les contraintes méthodologiques spécifiques à chacune, les doctorant.e.s et chercheur.e.s d'horizons disciplinaires variés s'obligent alors à montrer comment leur approche permet de saisir ces enjeux transversaux. Ils bénéficient en échange d'un moment privilégié pour enrichir leur recherche, soit parce que cet effort de présentation à des chercheurs d'autres disciplines permet de gagner en maturité, soit parce que les manières différentes de penser ces enjeux transversaux leur ouvriront d'autres perspectives.

Pour cette deuxième édition, l'école d'été ELSE propose de questionner les désordres informationnels et la fabrique de l'ignorance autour des enjeux environnementaux. Les doctorantes, doctorants et chercheurs venus croiser leurs regards déploient leur recherche en géographie sociale, philosophie pratique, psychologie sociale, sciences de l'information et de la communication, science politique, sociologie. Ensemble, ils donneront à voir les stratégies des acteurs et actants de la désinformation autour des enjeux environnementaux. Ils analyseront la désinformation comme champs de bataille des enjeux environnementaux mais ils montreront aussi des savoirs en partage par la médiatisation, diffusion, et appropriation des savoirs environnementaux.

Sylvie THORON

MIEUX CONNAÎTRE NOS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

L'ÉQUIPE 1 ACCUEILLE AHMED FOUAD EL HADDAD,
DOCTEUR, MCF EN SCIENCES POLITIQUES

RENOUVELLER L'ANALYSE EN SCIENCES SOCIALES



Présentez-vous-en quelques mots ?

Ahmed Fouad EL HADDAD, Maître de conférences en science politique à l'IEP de Fontainebleau. J'ai précédemment occupé le poste d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à Sciences Po Bordeaux, institution où j'ai soutenu ma thèse au Centre Émile Durkheim (CED). Mes travaux de doctorat portaient sur l'économie politique de la redistribution. Par la suite, j'ai effectué un post-doc à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ; j'y ai mobilisé l'analyse de réseau appliquée aux projets de développement dans les pays à faible revenu, avec un intérêt particulier pour la transition écologique juste dans les Suds.

Comment vivez-vous votre activité de chercheur ?

Mon travail se construit autour de deux focales. D'un côté, une focale méthodologique : j'utilise des statistiques avancées, l'apprentissage automatique et des données massives pour revisiter des questions classiques des sciences sociales avec des outils plus récents. De l'autre, une sociologie analytique qui s'intéresse aux micro-fondements de l'acteur : ce qui pousse les acteurs à faire certains choix, ce qui rend leurs comportements cohérents, et comment ces logiques s'agrègent.

Comment concevez-vous la réflexion collective en SHS ?

La recherche collective est, pour moi, indispensable, surtout quand on travaille dans des environnements pluridisciplinaires. Elle permet de confronter les terrains, les méthodes et les cadres théoriques, et de tester ce qu'on tient parfois trop vite pour acquis. Ces échanges ne servent pas seulement à « partager » : ils obligent à préciser, à justifier, à améliorer, et ils rendent possibles des projets plus ambitieux pour répondre, par exemple, aux appels à projets. Comme dit le vieil adage : on est plus intelligent à plusieurs que tout seul.

Pourquoi l'équipe 1 du LIPHA ?

J'ai été sensible à l'orientation en histoire sociale des idées, et à cette manière de tenir ensemble une lecture serrée des textes et leur contextualisation sociale. C'est une approche qui résonne avec mes préoccupations actuelles : comprendre comment des idées se forment, circulent, et finissent par structurer des manières de gouverner, de justifier, ou de définir le possible.

Quelques mots sur votre parcours de thèse ?

Mon doctorat s'est déroulé de façon progressive, en parallèle avec une charge d'enseignement assez lourde. J'ai avancé en prenant le temps de stabiliser la problématique, de construire les données, puis d'installer un cadre théorique cohérent. Avec le recul, ce rythme a été utile : il a permis de lier plus étroitement l'enquête, l'analyse et l'écriture.

Un message pour conclure ?

La thèse est une expérience de professionnalisation au sens large. Le manuscrit en est le centre, mais tout le parcours compte : l'enseignement, les communications, les publications, le travail collectif. Si l'envie est là, je pense qu'il faut se lancer, en acceptant que ce soit long, exigeant, parfois incertain ; mais toujours formateur à tous les niveaux.

Interview réalisée par Noham SETTTON

Émilie FRENKIEL : du Lipha à la chaire Délibération

Émilie FRENKIEL est maîtresse de conférences en sciences politiques à l'IEP de Fontainebleau (UPEC), où elle est rattachée depuis 2013.



Chercheuse au LIPHA, au sein de l'équipe une, elle a également exercé les fonctions de directrice adjointe du laboratoire de 2019 à 2025 et fait partie de la direction adjointe de l'IEP depuis 2019, en charge de l'engagement étudiant et citoyen ainsi que du lien avec le territoire.

Assesseure chargée de la vie étudiante et des dispositifs participatifs depuis plus de trois ans auprès de la présidence de l'université, elle cumule avec enthousiasme des missions qui, loin de se juxtaposer, convergent autour d'une même boussole : des valeurs démocratiques, inclusives et écologiques. C'est cette cohérence qui lui permet de concilier, non sans effort, vie personnelle et engagement professionnel intense.

Au cœur de ses activités figure la Chaire Délibération, qu'elle dirige et qui est financée dans le cadre du programme Erasme. Née dans le sillage de la Convention Citoyenne Étudiante (CCE), dont la première édition en présentiel remonte à 2021, la Chaire de recherche action incarne une vision exigeante de l'intelligence collective. Elle pilote plusieurs projets emblématiques : l'Assemblée des Communautés, qui a rassemblé étudiants et personnels autour d'une réflexion partagée, ou encore la Fresque de l'Université, outil de représentation collective de l'institution dans toute sa complexité.

La Chaire anime également le Réseau des Universités Délibérantes, un espace d'entraide et de recherche scientifique interdisciplinaire qui réunit aujourd'hui plus de 25 membres à travers le monde — principalement européens, mais aussi nord-américains. Ce réseau traduit la conviction profonde d'Émilie Frenkiel que la délibération n'est pas seulement un objet de recherche, mais une pratique à incarner.

Formée à la philosophie politique et à la théorie politique, elle revendique un ancrage pluridisciplinaire qui se retrouve dans ses axes de recherche : les transformations des modes de prise de décision, les questions environnementales, l'action publique, et la politique contemporaine chinoise, domaine qui constitue son champ initial. Elle apprécie notamment les passerelles entre la délibération en contexte hospitalier travaillée en lien avec ses collègues, et ses propres questionnements sur la participation citoyenne et la gouvernance locale.

Interrogée sur l'université de demain, Émilie FRENKIEL dessine avec clarté l'institution qu'elle appelle de ses vœux : mieux financée, réellement inclusive, débarrassée des violences sexistes et sexuelles, ouverte sur les territoires qui l'entourent, et profondément décentrée dans ses savoirs. Elle plaide pour une université postcoloniale, qui « provincialise l'Europe » en accordant aux savoirs du Sud la place qu'ils méritent, en lieu et place d'un héritage européen trop longtemps posé comme seule référence.

Sa note d'espoir ? Que l'université, ce « paquebot » difficile à manœuvrer selon l'image forte surgie lors d'une de ses assemblées, parvienne tout de même à changer de cap et que les forces vives qui la composent se mobilisent pour défendre les valeurs qui permettent à l'enseignement supérieur de remplir ses missions fondamentales.

Enfin, elle tient à rappeler que la Chaire Délibération est née du LIPHA et n'existerait pas sans lui : bien que ses financements soient extérieurs, elle souhaite qu'elle soit davantage au service du laboratoire et que les collègues s'y retrouvent encore plus, renforçant ainsi le lien entre recherche fondamentale et engagement institutionnel.



Interview réalisée par Noham SETT'BON

Dossier réalisé par Rania SHAH, doctorante du LIPHA

Suite à sa participation à l'atelier accueilli
au Parlement européen à Strasbourg,
consacré à la jeunesse et à l'espace numérique
(Youth Accelerating in the Digital Space)
le 7 et 8 mai 2026

L'intelligence artificielle et les jeunes chercheurs : au cœur d'un débat européen

Lors d'un atelier accueilli au Parlement européen à Strasbourg, consacré à la jeunesse et à l'espace numérique (Youth Accelerating in the Digital Space), j'ai pu observer comment les institutions européennes articulent ambition technologique, régulation et participation des nouvelles générations. Bien que les échanges ne portaient pas exclusivement sur la recherche, ils ont fait écho à plusieurs enjeux que rencontrent directement les chercheurs en début de carrière et que le droit public est en train de saisir entre régulation des usages et protection des acteurs académiques.

L'IA Act (Règlement (UE) 2024/1689), adopté en 2024 et entré en vigueur la même année, est souvent présenté comme le premier cadre juridique horizontal d'ampleur sur l'intelligence artificielle. En avril 2025, la Commission européenne a publié l'IA Continent Action Plan combinant régulation, investissement, infrastructure et développement des compétences y compris la recherche scientifique.

1. Transformation scientifique : une révolution que la recherche publique ne maîtrise pas.

L'IA transforme en profondeur la manière dont la science est conduite : assistance aux revues de littérature, automatisation d'expériences, détection de patterns dans les données massives. Le prix Nobel de chimie 2024, attribué à Demis Hassabis et John Jumper pour le développement d'AlphaFold, partagé avec David Baker pour ses travaux sur la conception computationnelle de protéines illustre l'ampleur de cette révolution. Selon les données communiquées par DeepMind, la base AlphaFold Protein Structure Database a été utilisée par plus de 2 millions de chercheurs à l'échelle mondiale.

Cependant, ce succès révèle autant qu'il dissimule. AlphaFold est un produit de DeepMind, filiale d'Alphabet. La communauté scientifique en bénéficie massivement mais ne le contrôle pas. Ce n'est pas un cas isolé. Le Stanford IA Index Report 2024 souligne que l'industrie domine désormais le développement des modèles IA de frontière, avec 51 modèles notables produits en 2023 contre 15 issus du monde académique. L'écart tient moins au talent des chercheurs qu'à l'accès aux ressources computationnelles et aux données massives concentrés dans un petit nombre d'acteurs privés.

Ce constat, repris dans la stratégie européenne AI in Science (octobre 2025) soulève une question qui dépasse la seule compétitivité scientifique : **celle de la dépendance structurelle de la recherche publique vis-à-vis d'acteurs privés**. Du point de vue du droit public, cette asymétrie interroge les conditions d'accès aux ressources numériques, la protection des données de recherches et la capacité des institutions académiques à conserver une autonomie réelle dans la production du savoir.



2. Compétences et limites : jusqu'où utiliser l'IA dans la recherche ?

L'intégration formelle de compétences en IA dans les cursus universitaires et doctoraux reste inégale selon les disciplines et les établissements en Europe. La stratégie RAISE Reinforcing AI skills in Europe publiée par la Commission européenne en avril 2025 identifie ce déficit majeur à la compétitivité scientifique européenne.

Cependant, former les chercheurs à l'IA ne suffit pas si la question de ses limites d'utilisation reste sans réponse claire. L'IA est désormais une réalité du travail intellectuel ; l'ignorer serait une forme de déni. Elle est pourtant porteuse de tensions que le droit commence à peine à saisir : biais algorithmiques dans la production du savoir, opacité des modèles utilisés, questions de traçabilité et d'intégrité scientifique mais aussi impacts environnementaux significatifs, encore largement absents des débats sur la gouvernance de l'IA en recherche. Pour un jeune chercheur issu du milieu juridique, la question ne se résume donc pas à savoir " comment utiliser l'IA " mais " jusqu'où peut-on aller dans son utilisation et qui décide où fixer la limite ? ". C'est précisément le rôle du droit public que de répondre à cette question en établissant des cadres réglementaires, en protégeant les droits et en trouvant un équilibre entre efficacité et éthique.



3. Gouvernance : le rôle des jeunes chercheurs dans la réglementation de l'IA

La gouvernance de l'IA en Europe implique de nombreux acteurs : la Commission, le Parlement, les États membres et les instituts de recherche. **Science Europe souligne que l'utilisation de l'IA dans la recherche doit garantir la transparence, l'équité et la protection de la propriété intellectuelle des chercheurs.**

L'article 68 de l'IA Act (Règlement (UE) 2024/1689) prévoit la création d'un groupe scientifique composé d'experts indépendants chargé de conseiller l'Office européen de l'IA, notamment sur les risques liés aux modèles d'IA à usage général. Ce mécanisme soulève des questions de droit institutionnel : critères de sélection, indépendance et représentativité des experts.

Ce qui surprend, lorsqu'on aborde ces débats, c'est le fossé entre l'ambition des cadres réglementaires européens et les questions pratiques que se posent les chercheurs en formation : non pas "devons-nous utiliser l'IA". Cette question est dépassée mais "dans quelle mesure, sous quelles conditions et avec quelles garanties". Ce sont là des questions juridiques. L'IA Act pose des fondations ; il appartient désormais à la prochaine génération de professionnels du droit de contribuer à façonner sa mise en œuvre.

Rania Shah

Références

- Règlement (UE) 2024/1689 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (AI Act).
- Commission européenne, Plan d'action "AI Continent", avril 2025.
- Commission européenne, Communication COM (2025) - *Reinforcing AI Skills in Europe* (RAISE), avril 2025.
- Commission européenne, Communication COM (2025) 540 final- AI in Science : Seizing the Opportunities, octobre 2025
- Niestadt M., *Making Europe an AI continent*, EPRS Briefing, PE 775.923, European Parliamentary Research Service, septembre 2025.
- Stanford University Human-Centered AI, Rapport AI Index 2024, Chapitre 1 : Recherche et développement.
- Science Europe, L'intelligence artificielle dans la recherche, 2024.
- Prix Nobel de chimie 2024, Académie royale des sciences de Suède, 9 octobre 2024.

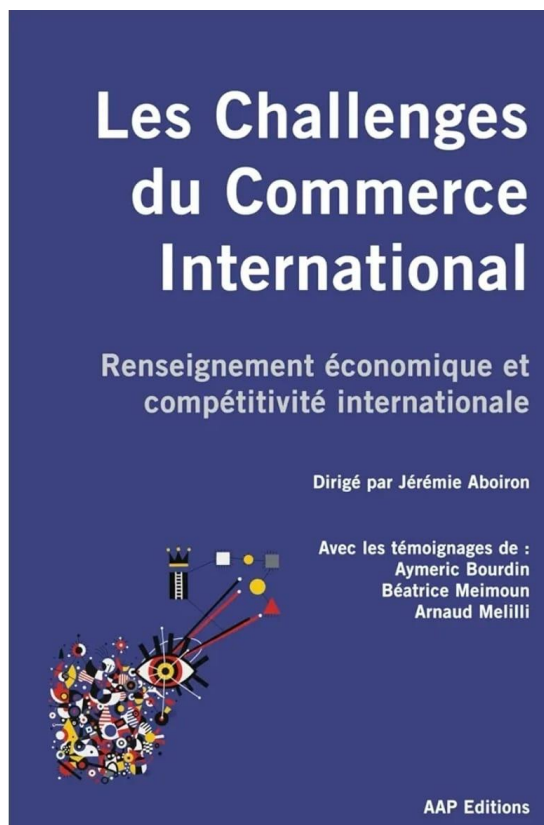


Le séminaire du LIPHA, intitulé « *Comportements, imaginaires et pratiques face aux transformations sociétales* », s'est tenu le 4 juin 2026 à la Faculté AEI-IS de l'Université Paris-Est Créteil.

Coorganisé par Wafa Akrouit, Tamara Figueroa et Christina Tschech, il a réuni des chercheurs de disciplines variées (marketing, management, histoire de l'art, études ibériques, sociologie) autour des dynamiques comportementales, culturelles et organisationnelles à l'œuvre dans les grandes mutations contemporaines.

Les contributions ont vocation à être publiées sous forme d'ouvrage collectif. Les travaux se sont articulés autour de deux axes : le premier dédié aux manifestations artistiques comme formes de résistance et de contestation, le second centré sur les comportements individuels et organisationnels face au numérique et à l'intelligence artificielle.

Wafa AKROUT



Conférence animée par Jérémie Aboiron, équipe 2 du LIPHA, dans un monde où l'information circule plus vite que les marchandises, ou les données valent parfois davantage que les produits qu'elles accompagnent, où la maîtrise du renseignement économique devient une compétence cardinale. Cette conférence a tenté de répondre à la question du comment penser, organiser et partager l'intelligence économique dans le cadre du commerce international. L'objectif n'était pas de livrer des secrets, mais bien de bâtir des ponts entre disciplines, expériences et générations. Il s'agissait de comprendre comment les états structurent leurs politiques d'influence, comment les entreprises anticipent les mutations géopolitiques, et comment les technologies (du big data à l'intelligence artificielle) redéfinissent la notion même d'avantage concurrentiel du cyberspace aux arènes diplomatiques, des stratégies d'entreprises aux modèles publics nord-américains, nous avons fait dialoguer ceux qui, chaque jour, observent, interprètent et agissent dans la complexité informationnelle contemporaine.

Cette conférence a donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif : « *Les challenges du commerce international : renseignement économique et compétitivité internationale* ». ISBN : 978-2958458133

Jérémie Aboiron



Conférence animée par Jérémie Aboiron, équipe 2 du LIPHA.

La France doit repenser son modèle et ses alliances. L'Asie est aujourd'hui l'un des moteurs majeurs de la transformation du commerce international. Digitalisation des échanges, logistique intelligente, paiements intégrés, marketplaces globales, l'innovation commerciale asiatique redéfinit les standards mondiaux et offre de nouvelles opportunités. Pour les entreprises françaises, comprendre ces transformations est devenu un enjeu de compétitivité. Nous avons décrypté ensemble : les nouvelles plateformes du commerce international ; les opportunités d'export via le digital ; les stratégies d'implantation en Asie ; les risques juridiques et réglementaires à anticiper ; les nouvelles formes de partenariats entre Europe et Chine.

A travers des regards complémentaires, diplomatique, entrepreneurial et juridique, cette rencontre a été l'occasion de comprendre les outils concrets pour transformer les mutations du commerce mondial en levier de croissance.

Jérémie Aboiron

QUELS FUTURS IMAGINONS-NOUS ET QUI A LE POUVOIR DE LES FAÇONNER ?

En juin 2026, l'PAEI International School de l'Université Paris-Est Créteil a accueilli la troisième édition de la Summer School Aurora « Emerging futures : societal innovation meets futures studies ».

Pendant deux semaines, 27 étudiants de licence et de master, issus de 6 universités du Réseau Aurora et de quatorze nationalités, ont travaillé ensemble en anglais autour d'une même question : quels futurs imaginons-nous, et qui a le pouvoir de les façonner ? Fidèle au cadre de Compétences Aurora et à l'initiative Aurora 2030, le programme visait à renforcer la capacité narrative des participants, leur aptitude à identifier et reformuler leurs présupposés anticipatoires, et leur maîtrise pratique des méthodes exploratoires des études des futurs. Le cursus a délibérément croisé onze intervenants internationaux et douze modules complémentaires, sans privilégier une seule méthode. Aux enseignements des équipes de l'UPEC — Felipe Koch, Philippe Froute et Anika Keils — se sont ajoutés les apports de Fabienne Goux-Baudiment, Fabio Scarano, Livia Torres, Rocco Scolozzi, Ramon Rispoli et Riel Miller, ancien responsable de la littérature des futurs à l'Unesco. Prévision et analyse de données, littérature des futurs, pensée systémique, design spéculatif, futurs régénératifs et systèmes de savoirs pluriversels : les participants ont ainsi été exposés à des épistémologies variées — quantitatives, qualitatives, participatives, incarnées et spéculatives — et invités à en apprécier les forces comme les limites. Les laboratoires de littérature des futurs, consacrés cette année aux « Futurs des entreprises » à un horizon de soixante-dix ans, en ont constitué le cœur méthodologique.



Les résultats confirment la portée transformative du programme. Interrogés le premier et le dernier jour sur leur définition du futur, les étudiants sont passés d'une vision du futur comme horizon extérieur, à prédire ou à subir, à une conception du futur comme ressource pour comprendre et agir au présent. Les évaluations de compétences le corroborent : sur trois éditions consécutives (2024-2026, n = 51), les participants rapportent une progression mesurable de l'ensemble des compétences évaluées — capacité analytique, pensée prospective, compétence participative, action en contexte d'incertitude, décentrement et identification d'opportunités. Les retours qualitatifs, unanimement positifs, saluent la qualité et la diversité de l'enseignement ainsi qu'une pédagogie expérientielle jugée particulièrement efficace pour développer les capacités anticipatoires.

La Summer School s'est close le 19 juin 2026 par la conférence internationale publique « Futures of education for peace », organisée par la chaire Unesco sur les futurs de l'éducation pour la santé et le bien-vivre, qui a réuni des chercheurs et praticiens de l'Unesco, de l'OCDE et de plusieurs universités et organisations internationales. A travers trois tables rondes, la conférence a interrogé le rôle de l'anticipation et de l'éducation dans la construction de futurs plus pacifiques et a permis aux étudiants de relier les méthodes explorées durant le programme aux débats internationaux contemporains. Elle a réaffirmé le message central de ces deux semaines : la littératie des futurs, l'anticipation et l'imagination collective sont des capacités essentielles pour façonner des futurs plus justes, démocratiques et inclusifs.

Felipe Koch

À LA RENCONTRE DE NOS DOCTORANTES

Tensions éthiques et patients exilés

Pouvez-vous vous présenter : Quel est votre parcours ? Quel est votre profil personnel, professionnel, d'universitaire ? le déclic pour envisager des travaux de recherches ?

Je m'appelle Sophie Bouquignaud, j'ai 52 ans et je suis mère de 3 enfants. J'exerce le métier d'assistante de service social dans un service de cancérologie à l'hôpital public depuis une trentaine d'années. **La fragilité de la vie, la vulnérabilité, la précarité sociale, la mort sont éminemment présentes dans le quotidien de mon métier** et je ne suis pas certaine, à 21 ans, prenant mon premier poste, que j'avais les mots pour penser ce que vivaient les patients, les situations dans lesquelles ils se trouvaient, le lien entre nous dans cette relation d'aide professionnelle, et ma responsabilité envers eux.

Je me suis ainsi, d'une affection déjà présente, assez rapidement tournée vers la philosophie.

J'ai suivi des cours de philosophie à l'Université de Nanterre, par correspondance et obtenu mon Deug (ça existait encore !) puis ma licence. Je crois être l'étudiante la plus lente du monde ! Cela s'est étendu sur des années. J'ai tenté d'accorder ces études à la vie avec mes enfants, au travail et au reste.

Par la suite, j'ai eu la chance de suivre les enseignements des M1 et M2 de Philosophie, Éthique médicale et hospitalière appliquée, de l'Université Gustave Eiffel, puis le M2 de Philosophie, Parcours Humanités Médicales, avant d'entrer en doctorat de philosophie pratique en 2022.

Envisager un travail de recherche a reposé sur le sentiment de n'en avoir pas fini avec le sujet que j'avais travaillé dans mes travaux de mémoires précédents mais aussi parce que le Pr. Fiat m'en a fait la proposition, accordant une confiance à l'intérêt de mon sujet et à la possibilité de le mener à bien au sein du Liphia.



Comment vivez-vous votre statut, votre activité de chercheure ?

Je suis ravie de mener cette recherche, de m'y investir et de continuer à apprendre, tant dans les livres que dans les séminaires. S'il n'est pas toujours simple de conjuguer la recherche et mon activité professionnelle qui occupe une large partie de mes semaines, j'y vois néanmoins l'intérêt que **ces deux activités se nourrissent l'une l'autre**. J'ai conscience d'avoir beaucoup à apprendre à la fois des auteurs, des enseignants, de mon directeur de thèse et aussi des patients et de mes collègues à l'hôpital. Le sujet de ma recherche, qui porte sur tensions éthiques posés par l'accès aux soins des patients exilés, trouve directement sa source dans les relations que j'ai la chance d'établir chaque jour dans ma pratique et les tensions dont elle rend compte.

Mon travail de thèse est ancré dans la pratique. De ce fait, j'essaie d'être attentive à mon statut de chercheure. La position que j'occupe, sur le terrain, impose une clarification car j'y suis moi-même située. Les auteurs qui ne servent pas toujours mon idée première et la rigueur inhérente à la recherche me semblent réduire le risque de généraliser quelque chose qui ne serait que mon seul constat.

Comment concevez-vous la réflexion collective au sein d'une équipe de recherches en SHS pluridisciplinaire ?

Le Liphia et l'OMI proposent tous deux le croisement de la philosophie à d'autres sciences sociales. Le sujet de mon travail de recherche, portant sur l'hospitalité dans l'accès aux soins des patients exilés, est par nature pluridisciplinaire. Peut-être que la philosophie seule ne permettrait d'embrasser la question de façon suffisante. **L'objet de ma recherche est traversé par des aspects éthiques, juridiques, institutionnels et politiques.** La pluridisciplinarité, la réflexion collective sont pour moi une nécessaire ouverture qui nourrit la discipline philosophique, sans la diluer pourtant.

Des mots sur votre parcours de thésarde, votre ressenti quant à la soutenance de thèse ?

Ce parcours de thèse, réalisé à temps partiel du fait du maintien de mon activité professionnelle, est très riche et très prenant. Il me demande de suivre deux rythmes et de concilier deux environnements que tout semble parfois opposer. Je reconnais qu'il y a peu de temps libre.

Quant à ce que représente la soutenance, l'idée de soumettre mon travail, de recevoir les avis de personnes dont le savoir et l'expertise sont majeures est angoissante et me rend très anxieuse.

A ce stade de mon travail, j'essaie de ne pas trop me projeter et d'imaginer ce moment, mais plutôt de m'atteler au travail qu'il me reste à produire.

Pour finir : des remarques supplémentaires ? Un message spécifique qui serait destiné aux nouveaux et nouvelles ?

C'est un parcours exigeant et passionnant, où on ne cesse d'apprendre.

J'ajouterais que les échanges avec les autres doctorants sont précieux, ils nourrissent nos questionnements et sont d'un grand soutien.

Propos recueillis par Hamida Berrahal



DU COTÉ DES DOCTEURS

JUVENAL BAHATI : LES PRÊTRES AU TRAVAIL : AMBIGUÏTÉ ET/OU CONFLIT DES RÔLES, ENJEUX ET STRATÉGIES DE GESTION

INTRODUCTION

La question de tensions des rôles au travail a fait objet des multiples travaux dans le cadre professionnel en général, (Royal L, et Brassard A, 2010, Kahn, Wolfe, Quin, et Snook, 1964), et dans certains domaines en particulier (le domaine médical sur les infirmiers, le monde sportif...) ce travail fait suite à leurs travaux, mais il mené sur les prêtres au travail. Il s'agit d'une synthèse de ma thèse, dont la présentation comporte 4 points : le contexte et la problématique, le cadre théorique, le cadre théorique des tensions des rôles par rapport aux prêtres au travail, la méthodologie utilisée, les résultats obtenus et les apports de la thèse.

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Depuis la création du mouvement des prêtres ouvriers (1940-1950), puis son interruption par le pape Pie XII (1959), et sa réhabilitation après le concile Vatican II (1965), la question a toujours été au cœur des débats. (Cfr Robert Dumon 2019)

En effet, si certains trouvent normal cette présence des prêtres dans le monde du travail, d'autres estiment qu'il y a une incompatibilité des deux rôles, et jugent même ambiguë cette présence. Pourtant plusieurs prêtres possèdent des qualités et les compétences professionnelles.

L'enjeu est de savoir : comment les faire profiter aux entreprises tout en gardant leur rôle sacerdotal et éviter ces préjugés et mauvaises interprétations de la part de certains. Cela aiderait aussi l'église à rémunérer ses prêtres comme actuellement certains diocèses y arrivent difficilement. Cette thèse cherche à démontrer que contrairement aux opinions des certains, les compétences et les qualités professionnelles qu'on trouve chez les prêtres peuvent être mis au service du monde du travail, sans risque de tensions des rôles impossible à gérer.

Elle vise aussi à donner quelques stratégies pouvant les aider à réussir dans les deux rôles et réduire, voire maîtriser, le risque des tensions. En plus cette présence aiderait l'église à atteindre certains croyants qui ont du mal à aller à la paroisse rencontrer un prêtre à cause de leur travail.

CADRE THEORIQUE

Les sources des tensions de rôles (ambiguïté de rôle, conflit de rôles et surcharges des rôles), se trouvent dans leur définition (Katz et Kahn, 1978). En effet, si l'ambiguïté des rôles a lieu lorsque les attentes envers les rôles sont floues et manquent de clarté, le conflit des rôles signifie que le salarié est soumis à des attentes incompatibles et contradictoires.

Le plus souvent, il résulte soit de l'émetteur du rôle, soit du destinataire ou encore du rôle lui-même.

Les tensions de rôles ont d'énormes conséquences. Tout d'abord elles ont un impact sur la motivation et l'engagement au travail parce qu'elles affectent la performance des salariés.

Ensuite elles sont source du stress et peuvent pousser à refuser un rôle, à l'Impowerment (le fait de remettre en cause les motivations des salariés), au manque d'implication au travail...

Les tensions des rôles peuvent aussi être à l'origine des maladies professionnelles, burn out, absentéisme, cessation prématurée du travail. A ce sujet, quelques modèles montrent que l'intention de partir est un long et difficile processus pour les salariés :

Le modèle de Bédial et Armenakis (1981) issu des entretiens menés sur les infirmiers ; le modèle de Schauboek et al. (1989), qui pense que le modèle précédent ne prend pas en compte les antécédents des tensions des rôles comme, la participation, l'excès du travail et le support social ; et le modèle de Brown et Peterson (1993), basé sur les entretiens auprès des vendeurs, préconise qu'il faut une anticipation pour maîtriser les tensions des rôles

(Anticipation par rapport à la performance et la satisfaction au travail).

Au-delà de ces conséquences, il existe quelques stratégies d'ajustement comme : se démultiplier en acquérant d'autres qualités et compétences pouvant permettre d'assurer plusieurs rôles. Les stratégies comportementales (Recherche de collaboration, affirmation de soi, justification). Les stratégies cognitives (Gestion des priorités, recherche des solutions, auto-évaluation) ; refuser un rôle (fuite) (Réf. : Professeur Grima), et la mise en place d'un management collaboratif et coopératif (apport personnel)

ETUDE DES TENSIONS DES RÔLES PAR RAPPORT AUX PRÊTRES AU TRAVAIL

En abordant les tensions de rôles par rapport aux prêtres au travail, Tout d'abord, il nous paraît judicieux de rappeler que le mouvement des prêtres ouvriers est né après la deuxième guerre mondiale (1939-1945), partant du constat fait par le cardinal Souhard d'un fossé qui existait entre le monde du travail et l'Église. Mais son succès n'a été que de courte durée car le mouvement a été jugé incompatible avec

le sacerdoce en 1954 (conflit de rôles). Il a été aussi reproché au mouvement de son rapprochement avec le communisme qui était considéré comme un ennemi de l'Église, et à ses prêtres d'entrer dans le syndicalisme.

Aujourd'hui, bien que les plaies ne se soient pas cicatrisées, le mouvement existe sous de multiples formes, comme les prêtres de la mission de France, les prêtres dans les institutions conventionnées catholiques, les prêtres dans les institutions ecclésiales voire dans les entreprises et institutions diverses. On ne les appelle plus prêtres ouvriers, mais prêtres au travail, terme plus englobant à cause de :

- + L'évolution du monde du travail et le souhait d'élargir le champ d'action des prêtres qui sont au travail. Ce terme reflète mieux la variété de leurs métiers et de leur lieu d'insertion professionnelle.

- + L'évolution sociologique : en effet, le monde ouvrier tel qu'il existait au milieu du XX^{ème} siècle, lors de la création du mouvement des prêtres ouvriers a connu une nette évolution. (Le travail en industrie a sensiblement baissé, mais des nouvelles formes de précarité ou de travail ont émergé).

- + La considération de l'employé s'est beaucoup améliorée. (Le souci de rechercher le « bien-être » des employés au travail et même en dehors du travail). Il y a une volonté d'universalité et d'insertion avec comme objectif pour l'Église de rester discrète mais solidaire et silencieuse au milieu des travailleurs, en partageant intégralement leurs conditions de vie et de travail.

- + Les règlements de beaucoup de pays qui restreignent le port des signes religieux sur le lieu du travail. « Souligne que cette insertion se fait dans la réalité concrète et quotidienne de la vie professionnelle, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle ».

- + Le changement de désignation trouve son sens dans le cadre historique et canonique. La nouvelle appellation aujourd'hui désigne ces prêtres dans le cadre d'une stabilité et de leur acceptation par la hiérarchie catholique, après les ajustements post-Vatican II.



Toutefois, ce changement de nom n'est pas sans conséquence : Penser que le travail est le premier rôle du prêtre, désertion des paroisses, risque des conflits inter-rôle, tensions entre ceux qui travaillent et les autres

METHODOLOGIE

J'ai mené des études de cas qualitatives et longitudinales avec 41 entretiens sur une période allant du 2 février 2024 au 20 juillet 2025. Parmi ces entretiens, 8 ont eu lieu avec des prêtres en Afrique, en République Démocratique du Congo, au Bénin et au Sénégal, 1 avec un prêtre en Italie et 32 avec des prêtres ici en France dont 12 sont déjà à la retraite professionnelle.

Avec un « échantillonnage boule de neige », des prêtres interrogés m'ont mis en relation avec d'autres qui sont dans cette situation. Généralement, les entretiens se passaient chez les personnes à interviewer. Avec une originalité de certains entretiens qui ont eu lieu au téléphone en mains libres avec mon

enregistreur qui m'a permis d'enregistrer l'intégralité de l'entretien. Ces entretiens m'ont fourni des éléments nécessaires, dont le traitement a été facilité par le logiciel Nvivo, pour bien étudier le sujet.

LES RESULTATS

A l'issue des entretiens, les résultats que nous avons obtenus font état d'un processus :

D'abord, les motivations qui conduisent les acteurs à faire ce choix ou à accepter ces doubles rôles : la famille, la formation, l'expérience, les personnes que l'on fréquente, les communautés et les mouvements d'appartenance, les témoignages des aînés...

Ensuite, indéniablement, ces résultats témoignent de l'existence des cas des tensions des rôles, avec une faible intensité et qu'on peut facilement gérer. Ces dernières sont assimilables aux difficultés d'ordre général, qui ne concernent pas seulement les prêtres au travail (les difficultés d'ordre relationnel, les difficultés concernant la qualité de vie au travail, difficultés de performance, difficultés d'évolution sur le poste occupé, difficultés avec les nouvelles technologies...)

Par ailleurs, la gestion de ces tensions des rôles est rendue possible par des soutiens sociaux comme : la hiérarchie, les collègues, les bénévoles, (par les conseils, la disponibilité) les organisations mises en place, (collaboration, coopération, flexibilité, management participatif, télétravail...), les soutiens inter-rôles : Le rôle sacerdotal aide le rôle professionnel et vice-versa ; leur relation doit durer dans l'espace et dans le temps au regard des contextes sociaux-économiques.

APPORTS DE LA THESE

• Apports théoriques :

- Elle contribue à la compréhension des tensions des rôles pour mieux les prévenir (Royal L. et Branssard A. 2010)
- Elle traite la question des tensions des rôles sur des acteurs nouveaux qui n'ont pas été considérés dans le monde professionnel.
- Elle montre que la présence des tensions de rôles peut être gérée (la capacité des individus à faire face aux tensions des rôles)
- Elle fait connaître l'impact des opinions populaires sur le recrutement professionnel des cas jugés atypiques, l'unité dans la diversité des acteurs d'entreprise

• Apports managériaux :

- Elle offre un nouveau terrain aux chasseurs de têtes
- Elle donne la possibilité aux entreprises de négocier avec l'Eglise et ses acteurs.
- Elle relance les débats sur l'âge du départ à la retraite et l'âge d'épuisement professionnel ; elle rappelle l'importance de mener une étude prévisionnelle pour une bonne gestion de deux ou plusieurs rôles à la fois.

• Apports méthodologiques :

Elle contribue aux études empiriques existantes

- Elle montre l'importance d'un bon climat de dialogue, pousse l'interlocuteur à s'ouvrir davantage.
- Elle incite à la digitalisation des entretiens qualitatifs (possibilité d'obtenir des données qualitatives en ligne moyennant un téléphone placé sous haut-parleur et l'enregistreur.)

• Apports managériaux pour l'Eglise :

- Elle permet à l'Eglise de renforcer sa capacité de proximité dans l'évangélisation.
- Elle offre à l'Eglise un des moyens pouvant l'aider à faire face à la crise économique,
- Elle montre à l'Eglise comment elle peut gérer ses ressources humaines.

• Apports éthiques :

- Elle établit un lien entre le savoir-vivre, le savoir-être des acteurs et l'image de l'entreprise
- Elle présente les bénévoles comme modèle à imiter pour la conscience professionnelle.
- Elle montre l'importance de l'éthique en entreprise.

• Apports sociétaux :

- Elle donne des éclaircissements sur la vraie identité des prêtres
- Elle permet un nouveau rapprochement entre la société, l'Eglise et les prêtres,
- Elle apporte un soutien majeur par rapport au «travail pour tous», dans le cadre de la justice sociale,
- Elle contribue à la lutte contre la pauvreté, la discrimination et permet un travail pour **tous**.



EN CONCLUSION....

Des cas de tension des rôles sont présents chez les prêtres au travail, bien qu'avec une faible intensité. Mais il existe des stratégies pouvant aider à les gérer et à les surmonter. C'est pourquoi, il faut encourager les prêtres qui le souhaitent à jouer les deux rôles car cela est avantageux pour eux, pour l'Église, pour la société et pour le monde du travail.

Étant donné l'intérêt de ce sujet, je compte l'approfondir prochainement sur le rapport entre compétence professionnelle, tensions des rôles et performance au travail.

Juvénal Bahati

DIASPORA MAROCAINE ET VOTES PAR PROCURATION

SOUKAINA HAMAMAT

LE COMPORTEMENT ELECTORAL DE LA DIASPORA MAROCAINE EN FRANCE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES MAROCAINES : LE VOTE PAR PROCURATION

Cette thèse de doctorat en science politique analyse le comportement électoral de la diaspora marocaine résidant en France lors des élections législatives au Maroc, avec un accent particulier sur le vote par procuration comme modalité spécifique de participation politique transnationale.

Elle s'insère dans les travaux portant sur les diasporas, le transnationalisme politique et la sociologie électorale.

Sur le plan théorique, la thèse conçoit le comportement électoral comme un ensemble d'attitudes, de motivations, de choix et de pratiques qui structurent la participation des individus dans un processus électoral. Le vote par procuration est envisagé comme un dispositif institutionnel autorisant un électeur empêché à confier l'exercice de son droit de vote à un tiers.

L'état de la littérature mobilise plusieurs courants d'analyse. Les modèles fondateurs de l'analyse du comportement électoral, qu'ils relèvent de la sociologie politique, de la psychologie électorale ou du calcul rationnel, permettent d'appréhender les déterminants du vote de la diaspora. À ces approches s'ajoutent les travaux consacrés au vote à l'étranger, de la citoyenneté à distance lesquels soulignent l'influence des réseaux migratoires et les liens familiaux dans la construction des choix politiques.



L'étude des déterminants du comportement électoral met en lumière une pluralité de facteurs relevant de l'identité, de la structure sociale, du cadre institutionnel et du champ politique. Les dimensions identitaires renvoient notamment aux appartenances ethniques, réactivées par l'expérience migratoire ainsi que le sentiment d'attachement symbolique et affectif à la nation marocaine.

Les facteurs sociologiques portent sur le niveau d'éducation, le niveau d'intégration sociale dans le pays d'accueil (France), les facteurs institutionnels tiennent aux contraintes juridiques et organisationnelles encadrant la participation électorale de la diaspora marocaine, notamment l'absence de bureaux de vote en France, ce qui constitue un obstacle majeur à l'exercice effectif du droit de vote.

Et enfin, les facteurs politiques renvoient à la confiance ou la méfiance à l'égard des institutions marocaines et des partis politiques.



Ce dispositif méthodologique permet de saisir les enjeux sociaux, symboliques et politiques.

Pour conclure, cette thèse souligne que le vote par procuration apparaît comme un instrument central de la participation politique de la diaspora marocaine en France.

Mots clés : comportement électoral, diaspora marocaine, vote par procuration, élections législatives au Maroc et déterminants sociopolitiques.

Soukaina Hamamat

La dernière partie de la thèse est consacrée à la démarche méthodologique adoptée. La recherche s'inscrit dans une démarche à **composante mixte**. Un questionnaire a été utilisé pour collecter des informations relatives aux pratiques de participation électorale et aux raisons motivant le recours au vote par procuration. En complément, des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de membres de la diaspora.

UNE LYCEENNE EN IMMERSION AU LIPHA

Lycéenne de 15 ans habitant Créteil, Melissa, a souhaité réaliser son stage de 15 jours au sein de l'UFR AEI-IS de l'UPEC, à Campus Centre.

C'est dans notre laboratoire, en juin dernier, aux côtés de Madame Berrahal, qu'elle s'est familiarisée avec le fonctionnement, le rôle et les enjeux d'une équipe de recherches, en sciences humaines et sociales.

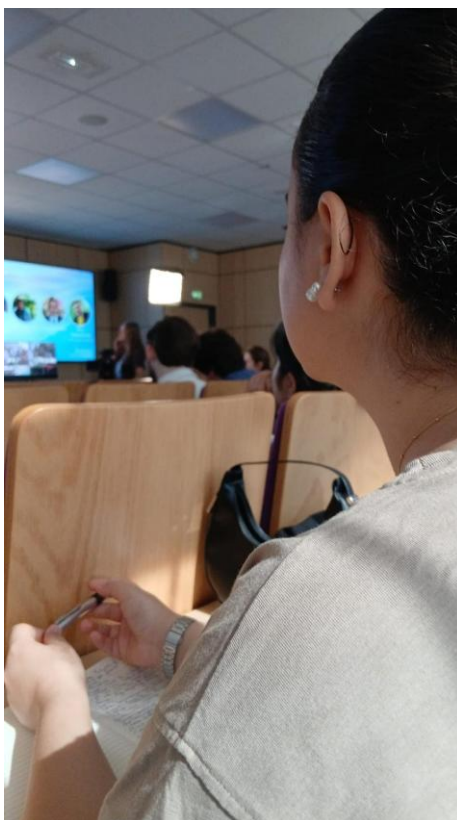
Lisons ses mots après sa découverte de notre écosystème.....

« Ce qui m'a le plus intéressée pendant mon stage a été la conférence de la Summer School et le fait de découvrir des sujets autour de la paix dans l'éducation et de son importance à l'école.

Le fait que toute la conférence soit en anglais m'a particulièrement intéressée, car j'ai pu pratiquer mon anglais et j'ai été étonnée de comprendre les différents débats et les échanges entre les intervenants.

J'ai également apprécié le fait de rencontrer des personnes (comme des doctorantes), ce qui m'a permis d'échanger avec elles et de découvrir différentes façons de travailler et d'étudier.

Pour finir, j'ai apprécié accompagner madame Berrahal durant ces quelques jours dans son bureau, où j'ai pu observer comment elle travaillait et gérait, par exemple, ses mails au quotidien ».



MELISSA

**Kodjo Tsolenyanu : docteur de notre laboratoire et coordinateur à l'UPEC
au service central de la Recherche**

Quel est votre profil scolaire, universitaire ou professionnel ? en quoi la recherche universitaire vous a-t-elle intéressée ?

Je suis Kodjo Tsolenyanu, titulaire d'un Bachelor en sciences de gestion, d'un master en administration publique et d'un doctorat en science politique, ces deux derniers diplômes ayant été obtenus à l'UPEC. Depuis mes premiers pas à l'université, j'ai toujours éprouvé un réel intérêt pour la recherche. Mes camarades de faculté me reprochaient d'ailleurs souvent de poser « trop de questions ». J'ai toujours cherché à comprendre le pourquoi et le comment des choses, au-delà des explications qui m'étaient simplement données.

Cette curiosité intellectuelle, renforcée par le fait d'avoir côtoyé très tôt des collègues engagés dans des activités de recherche, m'a progressivement conforté dans l'idée que la recherche était une voie qui me correspondait. J'ai ainsi compris qu'il me fallait aller plus loin dans ma démarche intellectuelle et que, pour moi, le passage par la recherche universitaire était non seulement naturel, mais aussi nécessaire.



Coordinateur des doctorats et activités transversales UPEC

La recherche pour vous c'est ? qu'apporte-t-elle à nos sociétés ? vous apportez quoi à la recherche ?

Pour moi, la recherche n'est rien d'autre qu'un processus rigoureux d'investigation qui, à partir d'un certain nombre d'éléments, permet de formuler des questions pertinentes. La recherche de réponses à ces questions nécessite avant tout de s'inscrire dans un cadre d'analyse précis, de formuler des hypothèses et de définir une méthodologie adaptée dès le départ.

Une recherche de qualité, menée dans une discipline donnée et respectant les méthodes scientifiques propres à celle-ci, doit permettre d'aboutir à des conclusions susceptibles de contribuer véritablement à l'avancement des connaissances. Dans cette perspective, il est essentiel, voire primordial, de se poser dès le début d'un projet de recherche trois questions fondamentales : **Que cherche-t-on ? Comment peut-on le trouver ? Et, une fois cette connaissance établie, quelle contribution nouvelle apportera-t-elle à la science ?**

Ces questions constituent, à mon sens, le fondement même d'une démarche de recherche rigoureuse, car elles permettent de donner une direction claire au travail scientifique tout en s'assurant que celui-ci apporte une réelle valeur ajoutée aux connaissances existantes.

Nous valorisons à notre niveau les travaux de recherche et contribuons ainsi au rayonnement académique de notre université, en mettant en avant la qualité des recherches menées au sein de nos laboratoires.

Vous êtes BIATSS (personnel administratif) ; comment vivez-vous votre activité au regard des labos UPEC ?

Je suis effectivement BIATSS. Dans le cadre de mes fonctions, je suis chargé du pilotage et de la coordination des études doctorales. À ce titre, je suis davantage en interaction avec les doctorants qu'avec les laboratoires de l'UPEC. Néanmoins, je veille à maintenir une communication régulière avec les différentes unités de recherche, notamment en leur transmettant les informations et la documentation que nous produisons dans le cadre de nos activités.

Quel est le type de relations, d'interactions avec nos EC, nos doctorants, nos post doc ?

En tant que coordinateur des études doctorales, je suis en contact direct avec nos chercheurs et enseignants-chercheurs. Mon rôle consiste notamment à les accompagner dans leur démarche de recherche et à faciliter leur accès à la connaissance, en les orientant vers les différents outils, ressources et dispositifs mis à leur disposition par nos institutions.

Accompagnement Lipha : En quoi votre mission vous passionne-t-elle ?

Être, au quotidien ou ponctuellement, l'interlocuteur des doctorants lorsqu'ils rencontrent des difficultés peut parfois être particulièrement exigeant, notamment lors des périodes de forte activité. Mais au-delà de ces contraintes, c'est surtout le sentiment d'être utile, d'apporter une réponse et de contribuer, même modestement, à la réussite de leur parcours qui me motive profondément. Le service rendu à l'utilisateur est pour moi une véritable source de satisfaction et donne du sens à mon travail. Cela me conforte dans l'idée que je suis aujourd'hui à la bonne place - en tout cas, pour le moment-.

La dynamique internationale, la cérémonie de remise diplômes, les projets passés autour de votre service : parlez-en avec vos mots !

Oui, nous portons effectivement plusieurs projets. L'UPEC n'a repris la gestion du doctorat qu'en 2020, celui-ci étant auparavant porté par la COMUE Paris-Est. Il a donc fallu repartir sur de nouvelles bases, remettre progressivement les choses à plat et reconstruire un certain nombre de dispositifs. C'est dans cette dynamique que nous avons notamment mis en place la cérémonie de remise des diplômes, qui constitue aujourd'hui l'un des projets importants que nous portons.

Votre service aborde-t-il des transformations ? et quels projets à la rentrée ou pour 2026 2027 ? pour le Lipha quels événements envisagez-vous ?

Pas de changements majeurs pour cette rentrée, mais de nombreux projets sont en perspective. Le LIPHA sera bien évidemment associé et sollicité dans le cadre de ces différentes initiatives.

Pour finir : des remarques supplémentaires ? Un message spécifique aux nouveaux EC intégrant le labo ?

Nous leur souhaitons la bienvenue ! Nous sommes là pour les écouter, les accompagner et les orienter. Qu'ils n'hésitent surtout pas à nous solliciter : notre porte leur est toujours ouverte.

Interview réalisée par Hamida Berrahal

L'ÉQUIPE DE RÉDACTION
Contact : berrahal@u-pec.fr



Marie-Ange Paquita était personnel BIATSS au service de la recherche d'UGE et a contribué au suivi du laboratoire.

Elle a cessé ses fonctions pour aborder un autre chapitre de sa vie.

Merci Marie-Ange, au nom de tout le laboratoire.

Nous te souhaitons une très belle retraite !



-HAMIDA BERRAHAL, BIATSS :
**Coordinatrice, rédactrice, maquettiste et
responsable du support**

*« Aller de l'avant pour participer aux mutations et
changements des organisations de la recherche
française et contribuer localement à une approche
inclusive »*



- DOMINIQUE PENSO-ASSATHIANY,

DOCTORANTE PHILOSOPHIE PRATIQUE :
Correctrice-relectrice

DOMINIQUE cite Fabrice Gignault (« Un livre »)

*« La lecture est un don de transmutation des armes et des
corps sans autre adjuvant chimique que les yeux et l'encre qui
déploie ses mystérieux petits signes. »*

-NOHAM SETT'BON,
DOCTORANT
SCIENCE POLITIQUE : **Rédacteur**

« Croiser nos regards sur la pluridisciplinarité »





« Faire dialoguer les disciplines, faire circuler les idées et donner aux jeunes chercheurs une place active dans cette évolution »

RANIA SHAH,
DOCTORANTE
DROIT PUBLIC :
Maquettiste, rédactrice

Support de communication du Laboratoire interdisciplinaire d'étude du
politique Hannah Arendt – EA 7373

Numéro 2

LIPHA NEXUS